



## EXTRAIT DU REGISTRE

DES

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### **DOSSIER N°1 :**

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE  
VERSEE AU FONDS D'ACTION  
EXTERIEURE DES COLLECTIVITES  
TERRITORIALES (FACECO) EN SOUTIEN  
AU PEUPLE UKRAINIEN

### **Séance ordinaire du 5 AVRIL 2022**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 5 Avril 2022

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35**

**Membres présents : 26**

**Absents : 3**

**Excusés : 6**

**Présents** : Patrick BOBET, Gwénaél LAMARQUE, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Bruno QUERE, Michel MENJUCQ, Daniel BALLA, Nathalie SOARES, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Benjamin DUGERS, Géraldine AUDEBERT, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Jonathan VANDENHOVE, Xavier DE JAVEL, Julie-Anne BROUSSIN, Claire LAYAN, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ

**Excusés avec procuration** : Emmanuelle ANGELINI (à Sandrine JOVENE), Mathilde FERCHAUD (à Bérengère DUPIN), Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU (à Jean-Georges MICOL), Grégoire REYDIT (à Daphné GAUSSENS), Sarah DEHAIL (à Alain MARC), Violette LABARCHEDE (à Marie DA ROCHA)

**Absents** : Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Jean-Jacques HERMENCE

**Secrétaire** : Alain GERARD

**DOSSIER N° 1 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VERSEE AU FONDS D'ACTION EXTERIEURE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (FACECO) EN SOUTIEN AU PEUPLE UKRAINIEN**

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Le 24 février dernier, la Russie a déclaré la guerre à l'Ukraine. Depuis le début du conflit, des millions d'Ukrainiens, majoritairement des femmes et des enfants, ont fui leur pays et se retrouvent sur les routes pour fuir les combats alors que d'autres ont fait le choix de rester et se retrouvent sur les zones de combat.

La solidarité s'organise partout en Europe. La France se mobilise pour venir en aide à ce peuple attaqué en accueillant des ressortissants sur son territoire mais aussi en envoyant des vivres et du matériel de secours.

La Ville du Bouscat s'est associée pleinement à la mobilisation générale et à cet élan de solidarité :

- en mettant à disposition des locaux municipaux pour organiser des collectes de matériel,
- en participant activement au recensement des hébergements disponibles pour l'accueil des réfugiés en lien avec la Préfecture de Gironde.

La ville du Bouscat souhaite contribuer à l'élan de solidarité nationale des collectivités territoriales françaises et apporter un soutien financier exceptionnel d'urgence à destination du peuple ukrainien à hauteur de 5 000 €. Elle sera versée au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités territoriales (FACECO), géré par le Centre de crise et de soutien (CDCS) du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. Ce fonds permet aux collectivités territoriales d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde. Ces contributions permettront de financer des opérations humanitaires d'urgence répondant aux besoins prioritaires des victimes du conflit.

**VU** l'article L. 1115-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), modifié par la loi n° 2008-352 du 16 avril 2008,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :**  
**32 voix POUR,**

**Article 1** : Verse une subvention exceptionnelle au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités territoriales (FACECO) en soutien au peuple Ukrainien, à hauteur de 5 000 €,

**Article 2** : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents s'y afférents,

**Article 3** : Dit que la dépense correspondante sera inscrite au Budget 2022, chapitre 65.

Fait et délibéré le 5 Avril 2022

LE MAIRE,



Patrick BOBET